

P.P.A.S  
2022-2028

Extrait  
du bilan 2023

Le bilan complet du  
PPAS de l'année 2023  
est disponible sur :  
[www.safer-bretagne.fr](http://www.safer-bretagne.fr)

En 2023, la Safer Bretagne  
a acquis 5 684 ha  
a revendu 5 430 ha  
a orienté en location 1 948 ha

# MISSIONS AGRICOLES

## Installations

La Safer Bretagne a installé 115 nouveaux agriculteurs en 2023.

**115**  
nouveaux agriculteurs

**67**

avec dotation Jeunes Agriculteurs

**48**

en agriculture biologique

**66**

hors cadre familial

**49**

non issus du monde agricole

**33**

sont des femmes

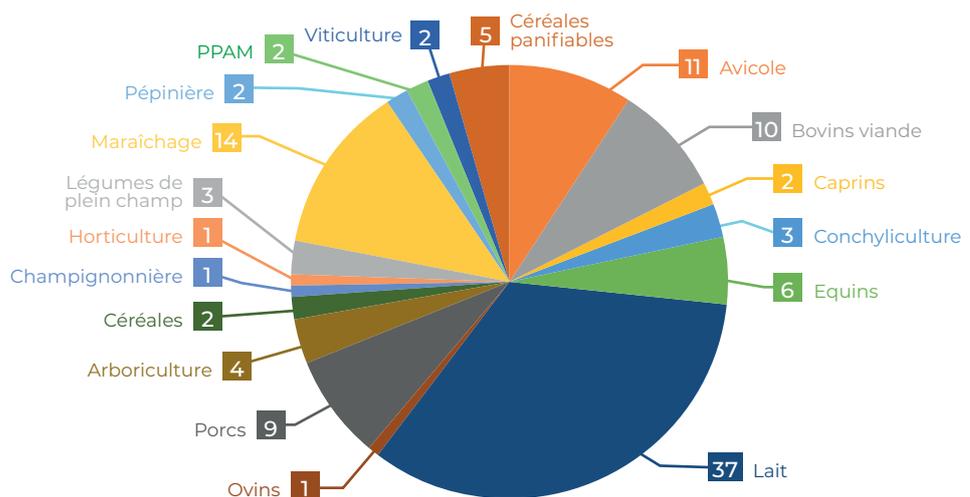
Surface revendue en faveur de l'installation

**37%**  
2 019 ha

Surface en intermédiaire locative en faveur de l'installation

**67%**  
1 313 ha

### Ventilation des 115 installés en 2023 en fonction de leur production principale



# L'agriculture biologique et les circuits courts

Les rétrocessions en faveur de l'Agriculture Biologique ou des circuits courts dépassent les objectifs fixés dans le P.P.A.S.



# L'agrandissement et l'amélioration parcellaire

Dans une région caractérisée par un fort morcellement des exploitations agricoles, la Safer Bretagne a contribué en 2023 à l'amélioration parcellaire de 191 exploitations, ce qui facilitera leur transmission à terme.



+



+



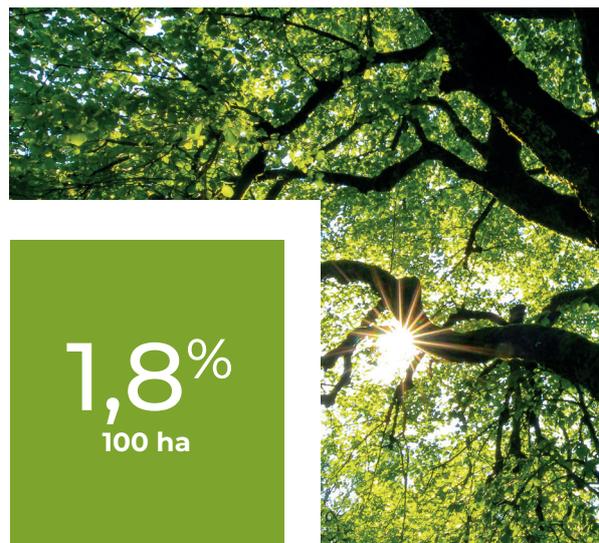
La Safer Bretagne a permis la ré-installation de 8 exploitants, dont 6 en élevage.



# La forêt

L'activité forestière de la Safer Bretagne est limitée en nombre de rétrocessions et en surface.

C'est cohérent avec le niveau des surfaces forestières de Bretagne.





# MISSIONS ENVIRONNEMENTALES

230  
ha

**230 ha vendus** en faveur de la protection de l'environnement (ENS, ZNIEFF, BVAV, boisements compensateurs...).

**ENS** : Espaces naturels sensibles (agrandissement de l'étang de Careil à Iffendic, étang du Bouley à Feins)

**ZNIEFF** : Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique

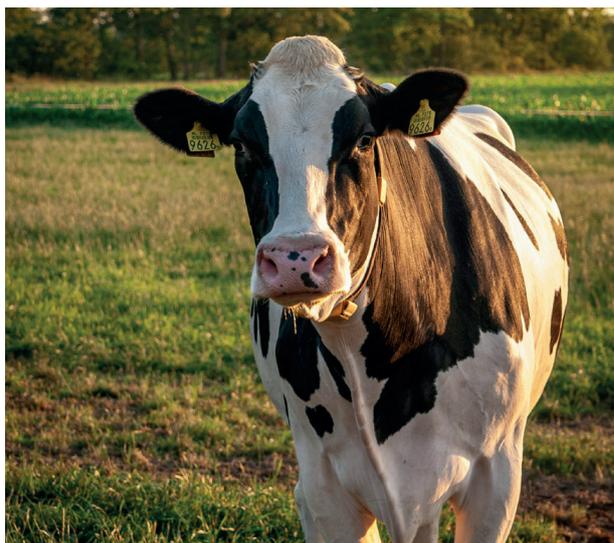
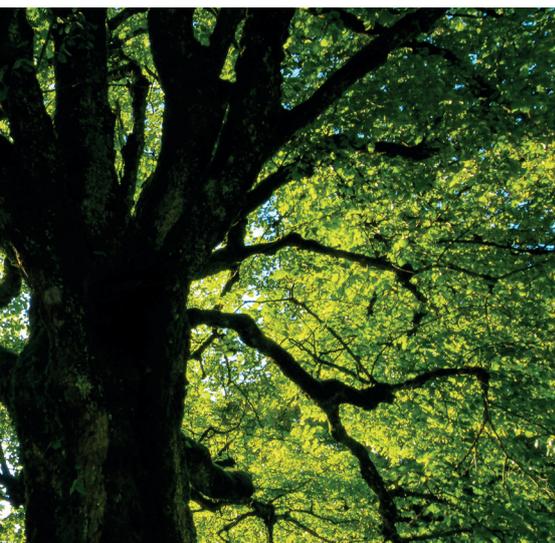
**BVAV** : Bassins versants algues vertes avec augmentation du pâturage (168 ha)

**ORE** : Obligation réelle environnementale (1<sup>er</sup> dossier en partenariat avec Bretagne Vivante sur la commune de Nostang (56) pour la protection du papillon Damier de la Succise).

6,5  
ha

**6,50 ha vendus** en faveur de la protection des captages d'eau potable (captage du Pont Billon - BALAZE).

En pratique, toutes les opérations conduites par la Safer Bretagne permettant de préserver le potentiel agricole, environnemental ou forestier du territoire contribuent directement à la préservation de la biodiversité ordinaire.





# MISSIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

111

Conventions  
passées avec  
les collectivités  
territoriales

dont  
103

Conventions de veille foncière avec l'outil Vigifoncier, mis en place par la Safer Bretagne au profit des collectivités territoriales.

34  
ha

Cédés à destination du développement durable des territoires ruraux (infrastructures routières, développement des carrières, zones d'activités économiques et amélioration des abords des résidences principales de particuliers).

**Exemple :** attribution du site du télégraphe de Chappe sur la commune de Saint-Marcen (musée + crêperie). Il s'agit du 1<sup>er</sup> réseau de télécommunications construit en 1799 et qui permettait la transmission d'un message de Paris à Brest en 1 heure. Les porteurs du projet ont également créé la ferme du Télégraphe.

74%

74% des communes bretonnes sont informées des mutations foncières sur leur territoire grâce à la Safer Bretagne.



Les partenariats sont importants et efficaces avec les collectivités territoriales même si on observe une contraction du nombre de conventions avec les collectivités territoriales.

# P.P.A.S 2022-2028



**SAFER Bretagne**

4 ter rue Luzel

22015 Saint Briec Cedex

Téléphone : 02 96 94 05 95

[direction@safer-bretagne.fr](mailto:direction@safer-bretagne.fr)

[www.safer-bretagne.fr](http://www.safer-bretagne.fr)